



HAL
open science

La territorialité : une tension régulatrice des contradictions territoriales

Guy Di Méo

► **To cite this version:**

Guy Di Méo. La territorialité : une tension régulatrice des contradictions territoriales. CIST2011 - Fonder les sciences du territoire, Collège international des sciences du territoire (CIST), Nov 2011, Paris, France. pp.119-123. hal-01353403

HAL Id: hal-01353403

<https://hal.science/hal-01353403>

Submitted on 11 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La territorialité : une tension régulatrice des contradictions territoriales

AUTEUR

Guy DI MÉO, ADES (France)

RÉSUMÉ

Le territoire affiche une triple nature en tant qu'espace politique, espace vécu et que substance de toute action. Expression des tensions existant entre ces trois implications du territoire, la territorialité désigne la façon dont les humains construisent, tant collectivement qu'individuellement, entre ancrage et mobilité, leur rapport global à l'espace géographique. Pour comprendre vraiment ce qu'est le territoire, il convient de ne jamais le dissocier des territorialités qui le rattachent au sujet socialisé.

ABSTRACT

Territory has a triple nature: it is a political space, a lived space and the substance of every action. Being the expression of existing tensions between these three implications of territory, territoriality designates the way in which human beings, both collectively and individually, build their global relationships to geographical space – between anchoring and mobility. In order to really understand what territory is, one must never separate it from territorialities linking it to the socialised subject.

MOTS CLÉS

Territoire, politique, action, espace vécu, territorialité.

INTRODUCTION

Depuis plus de trois décennies, le terme « territoire » s'installe dans notre langage le plus quotidien. C'est que celui-ci ne le réserve plus aux seuls périmètres de l'espace légitime des États – nations et de leurs circonscriptions administratives. Certes, c'est d'abord dans les cercles de la vie publique, au creux du système politique et de ses spatialisations que le mot comme la chose ont prioritairement progressé, au rythme de la décentralisation française et des recompositions d'espaces qu'elle a suscitées. Cependant, au cours de ces dernières années, si le pouvoir politique et administratif n'a cessé de se territorialiser, le succès du vocable ne s'est pas circonscrit à son domaine. En effet, les mondes économiques, associatifs, ceux des médias, du marketing, de l'aménagement et du développement... Que sais-je encore ? Tous ces registres de la vie sociale n'ont cessé de se territorialiser et de le proclamer. Était-ce, comme il fut souvent affirmé, en vue de se doter d'une meilleure organisation tenant désormais compte des données spatiales ? S'agissait-il, pour toutes ces institutions, de consolider leur identification à des fins d'usage interne (meilleure mobilisation des personnels salariés et autres ressources localisées) ou afin de se signaler sur les marchés, auprès de clientèles devenues plus sensibles aux appartenances territoriales ? Les deux raisons ont sans doute joué. Certains ont perçu dans cette tendance une sorte de réplique identitaire à la mondialisation et à ses effets destructurants. D'autres ont cru y discerner la manifestation de la fin du fordisme. ..

Ce que je souhaiterais souligner ici, c'est que, alors que le territoire envahit les discours politiques, économiques, sociaux, la recherche en sciences sociales, particulièrement

en géographie, se méfie excessivement de ce terme ; à mon sens bien au-delà d'une posture critique tout à fait justifiée vis-à-vis d'une notion politiquement dangereuse et, en apparence, mal adaptée aux mobilités croissantes des humains. On connaît ces textes, déjà anciens, annonçant soit « la fin des territoires » (B. Badie, 1995), ou relevant « ses apories » (J. Lévy, 1993). Plus récemment, les détracteurs n'ont pas baissé les bras. En 2009 parut un ouvrage écrit sous la direction de Martin Vanier. Il s'intitule : « Territoires, territorialités, territorialisation. Controverses et perspectives ». Dans ce livre collectif, deux groupes de contributeurs s'affrontent. Aux partisans du « paradigme augmenté » qui « continuent à faire jouer (au territoire) un rôle explicatif global », s'opposent les tenants d'un « paradigme débordé », bien décidés à régler son compte à la trilogie TTT (territoire, territorialité, territorialisation).

Pourquoi pas ? Sauf qu'il me semble qu'un des principaux malaises provoqué par le recours au « territoire » provient, à mon avis, d'une confusion majeure. Elle ne retient du territoire que sa dimension politique, comme fixée au sol, tout en faisant croire qu'un tel territoire politique encadre, voire conditionne totalement la vie des gens, leurs spatialités et les représentations qu'ils s'en font. En fait, si les spatialités de chaque individu se moulent sur les contextes territoriaux (politiques et idéologiques) dans lesquels se déroule forcément toute existence, elles se fabriquent aussi avec les lieux de la vie et de l'imaginaire. C'est de cette interaction inévitable et permanente, toujours renouvelée, que résultent les combinaisons variées de tout rapport territorial. C'est à ce prix que chaque individu façonne la globalité de son lien à l'espace, en fonction de ses pratiques, de ses représentations et selon un processus cognitif encore mal dévoilé.

Je voudrais traiter ici de cette question. Après avoir rappelé les origines politiques de tout territoire, j'évoquerai en quoi il est aussi le produit et le creuset de l'action sociale. Je le dissocierai ensuite des espaces de vie et vécus des agents et acteurs sociaux, avant de signaler cette tension sujet/objet qui raccorde, pour chacun de nous, les pratiques et les représentations de son expérience avec ces univers normés des territoires du pouvoir et de l'action. Cette tension, je l'appellerai « territorialité ».

1. LE TERRITOIRE : ESPACE DU POUVOIR, ESPACE POLITIQUE

D'une part, le territoire inscrit l'organisation concrète des pouvoirs qui régissent la société sur l'espace géographique qu'il découpe. Il exprime, au niveau national par exemple, la marque essentielle de l'État sur l'étendue terrestre. Il traduit, aux niveaux inférieurs des communes, des départements et des régions (cas de la France), les déclinaisons locales et régionales de son architecture.

Le territoire relève d'autre part d'une interprétation plus naturaliste, éthologique même, de la fragmentation de l'espace géographique. On sait que l'éthologie est la science des comportements spatiaux des animaux. Dans cette optique, le territoire serait « un espace vital qu'un animal ou qu'un groupe d'animaux défend comme étant sa propriété exclusive » (Ardrey, 1967). Cette définition éthologique permet de remonter aux origines d'un territoire compris comme un espace de régulation des rapports de force au sein de toute société. Elle le décrit comme le résultat d'un acte de violence ; espace approprié et balisé sur lequel s'exerce un contrôle social, en l'occurrence politique et économique, des ressources de tous ordres qu'il recèle. De caractère fonctionnaliste, la justification de cette territorialisation coercitive est celle de la survie et de la reproduction du groupe dominant. Il n'empêche que derrière l'expression de cette force vitale se dévoilent les aspects négatifs, les dérives franchement détestables du territoire. Roger Brunet (1990) mesure parfaitement ce risque permanent lorsqu'il déclare que : « affirmer une identité sur une base territoriale, c'est tôt ou tard en venir à exclure l'autre ».

Le territoire politique peut donc devenir instrument d'exclusion, mais aussi de domination et de ségrégation. Dès lors, c'est un moyen de mise à distance sociale. Cependant on peut contester cette dimension strictement prédatrice du territoire. Après tout, la loi n'est pas forcément un outil de domination, d'hégémonie et d'exclusion. Elle n'exprime pas uniquement et sans appel une volonté de puissance. Conçue et décidée par une démocratie, elle peut aussi viser des objectifs altruistes et généreux : favoriser l'intégration ou la mixité sociale, la citoyenneté, la justice, la solidarité, le partage et la coopération, etc. Le territoire devient alors le contexte générateur d'un contrat social. Quoi qu'il en soit, expression d'une tyrannie ou d'une volonté démocratique, cette dimension politique oriente le territoire dans la voie de l'action.

2. LE TERRITOIRE : UN ESPACE ARTICULAIRE DE SYSTÈMES D'ACTION

Dans tout espace territorialisé ou non, acteurs et agents décrivent des organisations (à buts économiques, culturels, sociaux) productrices d'une action collective sur laquelle se greffent des grappes d'enjeux privés.

Nous observons que nombre de systèmes d'action formés de la sorte par des agrégats d'acteurs et d'agents se spatialisent et se territorialisent. Nous ferons même l'hypothèse que c'est à ce prix qu'ils trouvent une réelle consistance, qu'ils acquièrent une meilleure lisibilité et que des effets de solidarité peuvent pleinement s'y développer. C'est par leur territorialisation que nombre de systèmes d'action trouvent leur régime de gouvernance et remplissent leur fonction systémique (Auriac, 1983). Ils font généralement appel, en sus de leur territorialisation, à des jeux scalaires qui agencent et confrontent les interventions d'acteurs endogènes, exogènes et transitionnels (Di Méo, 1991). Ces jeux d'acteurs constitués en systèmes d'action concrets produisent des discontinuités, des bifurcations, des ruptures sociales et spatiales qui génèrent à leur tour des fragmentations territoriales. Celles-ci s'opèrent, par exemple, au rythme de la division des groupes d'acteurs qui, à l'intérieur des systèmes qu'ils constituent, entrent parfois en concurrence, en conflit, et se scindent. En effet, tout système d'acteurs territorialisés sélectionne et sectionne l'espace de son action autour d'attracteurs clés définissant ses objectifs centraux. Ces attracteurs sont à la fois concrets et symboliques, matériels et idéels. Ils peuvent revêtir la forme d'une organisation territoriale de proximité, gérée par des conventions plus ou moins implicites, voire de façon plus contractuelle : un terroir viticole détenteur d'une appellation prestigieuse, un quartier résidentiel dont les occupants s'efforcent de contrôler l'accès, un paysage ou un site à sauvegarder, etc.

Il existe aussi des attracteurs et des espaces ou des territoires qui leur sont liés, disposés en réseaux. Ils fonctionnent alors fréquemment sur la base d'un contrat, selon une logique proxémique qui ne tient pas vraiment compte de la proximité spatiale. C'est le cas des réseaux de villes créés ces dernières années dans de nombreux pays ; c'est aussi, par exemple, celui des régions d'aménagement de l'Allemagne.

Le territoire n'est donc en aucun cas une réalité strictement politique, au sens public et institutionnel du terme. Pour qu'il soit collectivement perçu, plus encore approprié et partagé, pour qu'il soit incorporé par les agents et les acteurs qui le définissent en tant qu'enjeu, il faut absolument que d'autres dimensions que celle du politique se glissent entre les humains et l'espace géographique. Autant que politique, le territoire est sans doute social et culturel ; soit partage, vécu, représentation et identité collective.

3. LE TERRITOIRE VÉCU

Les territoires de notre vécu sont, en grande part, ceux de notre quotidien. Ils rassemblent de manière souvent plus virtuelle que concrète et palpable les lieux de notre expérience, imprégnés de nos routines et de nos affects. Ils les relient avec plus

ou moins de continuité géographique, en fonction de l'intensité des pratiques que nous en avons et des cheminements, des parcours que nous effectuons de l'un à l'autre. En fonction de notre degré de mobilité quotidienne et régulière, de nos moyens de déplacement, de tels territoires épousant nos espaces de vie s'étirent et s'effilochent. La contiguïté des lieux qui les composent se rompt, matérialisant ainsi un tissu territorial discontinu, réseau familial aux éléments séparés par des interstices plus ou moins connus, par des flux plus ou moins repérés.

Nous nous identifions souvent à de tels espaces, mais avec d'autant plus de difficulté que leur unité, pour nous, ne va pas forcément de soi. C'est qu'ils tendent à s'autonomiser autour de nos principaux lieux de vie, de mémoire ou de projet, ce qui engendre, au mieux, un phénomène d'identité territoriale plurielle et composite, couramment éprouvé par l'individu contemporain. Ce sentiment se complique encore du fait que des territoires et des lieux plus abstraits, que nous nous représentons à partir de notre imaginaire, formés d'un mélange de rêve et d'informations où le réel et le virtuel se mélangent, perturbent notre rapport territorial.

Ces divers territoires du vécu introduisent une étroite relation entre deux termes essentiels. Il s'agit, d'une part, de la vie personnelle de réseau, des mobilités qui l'animent. Il est question, d'autre part, de référents collectifs normalement plus stables, plus installés, de ces représentations sociales, parfois communautaires, que sont les territoires d'essence politique, tels que nous les avons analysés dans la première partie de cet article.

4. TENSION TERRITORIALE, TERRITORIALITÉ

Mais il faut être plus précis. Les paragraphes qui précèdent définissent trois dimensions du territoire.

(A) L'une revient à l'assimiler à l'espace politique. Elle repose sur des fondements quasi-éthologiques. Il s'agit donc d'une aire exclusive de mobilisation de ressources tant matérielles que symboliques pour un groupe ou une formation sociale déterminés. Espace de contrôle et d'exercice éventuel de la violence légale, il fonctionne surtout comme un outil de régulation des rapports de force au sein d'une société localisée. Dans cette optique, le territoire se révèle une médiation précieuse, un contexte essentiel pour l'exercice de la gouvernance.

(B) Le territoire est aussi, sans recouvrement absolu ni automatique avec les formes qu'engendre son acception précédente, une combinaison singulière de systèmes d'action. Leur jeu articulaire peut découler, par exemple, d'un principe de convention sociale, plus ou moins implicite, noué entre différents groupes d'acteurs et d'actants. Il résulte parfois, également, d'un contrat social plus explicite, plus affirmé.

(C) Reste que le territoire est d'abord un rapport vécu. Il se cristallise, pour chaque être humain, au gré de sa vie de réseau et des mobilités qui la rendent possible, mais aussi en fonction des représentations et des imaginaires qui accompagnent ses pratiques.

Entre (A), (B) et (C), il existe des tensions. Leur intensité diffère selon les individus et les territoires. Elles révèlent deux niveaux de la réalité socio - spatiale. D'une part, le contexte, celui des enjeux et des déterminations collectives, soit le pôle des contingences que rencontre l'action individuelle et collective située. D'autre part, le tissu des motivations et des stratégies individuelles. Ces dernières, même si elles relèvent aussi d'une genèse sociale, d'un effet de lieu ou de territoire, accordent une large place à l'autonomie, à la compétence de l'acteur. Finalement, le comportement de chacun, dans la société et dans l'espace, obéit à ces deux domaines d'influences, à ces deux énergies.

CONCLUSION

C'est ce faisceau de tensions que j'appelle « territorialité ». Il agence et articule les échelles des territoires et des réseaux que fréquente chaque individu. Il dévoile la manière dont chacun tisse sa relation aux espaces qu'il pratique, qu'il se représente et auxquels il s'identifie. Le couple territoire/territorialité est un fait géographique et social total... Ainsi s'explique son fabuleux succès.

RÉFÉRENCES

- Auriac F., 1983, *Système économique et espace*, Paris, Économica.
Ardrey R., 1967, *Le territoire*, Paris, Stock.
Badie B., 1995, *La fin des territoires*, Paris, Fayard.
Brunet R., 1990, *Le territoire dans les turbulences*, Montpellier, Reclus.
Di Méo G., 1991, *L'homme, la société, l'espace*, Paris, Anthropos - Économica.
Lévy J., 1993, « Les apories du territoire », *Espaces-temps*, 51-52.
Vanier M. (dir.), 2009, *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Presses Universitaires de Rennes.

AUTEUR

Guy **Di Méo**
UMR ADES, Université de Bordeaux 3
g.dimeo@ades.cnrs.fr